



Football Masculin

Arbitrage Mixte



Section Sportive Scolaire Football (garçons second cycle)

Objectifs

Il s'agit de permettre à des jeunes garçons âgés de 15 à 18 ans, doués pour le football, de concilier de bonnes études secondaires et la pratique sportive au plus niveau.

La préparation et l'obtention du baccalauréat général ou technologique, dans d'excellentes conditions de scolarité tout en poursuivant un entraînement sportif de qualité, demeure **l'objectif majeur**.

Conditions générales d'admission

- Etre licencié dans un club de la FFF.
- Obtenir une décision d'orientation « second cycle long » à l'issue de l'orientation fin de 3^{ème} (l'admission dans la section au niveau première est exceptionnelle et peut être prononcée après étude du dossier scolaire et sportif, sous réserve de places vacantes). **Le nombre de places réservées aux élèves hors secteur est limité.**
- Obtenir un avis favorable du professeur d'EPS sur les aptitudes physiques du candidat, ainsi qu'une appréciation de la valeur technique du joueur délivrée par le responsable du club.
- Ne présenter aucune contre-indication médicale.

Régime des élèves

Les élèves peuvent déjeuner au lycée, soit au forfait, soit à la prestation.

Les élèves peuvent être logés en internat au lycée Pasteur d'Hénin-Beaumont (fermé les week-ends). Le transport est assuré par une navette gratuite.

Organisation des cours

La scolarité est identique à celle suivie par les autres élèves du niveau fréquenté. Les élèves de la section sportive sont soumis aux mêmes obligations scolaires. La possibilité de suivre un enseignement facultatif supplémentaire est fonction de l'emploi du temps.

L'emploi du temps est aménagé et prévoit 3 ou 4 séances d'entraînement par semaine. La participation à ces séances est obligatoire ; il est donc important que le club d'appartenance soit informé des jours d'entraînement au lycée.

La formation et les entraînements ont souvent lieu l'après-midi, selon l'emploi du temps. Ils sont encadrés par un professeur d'éducation physique et sportive de l'établissement, titulaire d'un brevet d'état second degré option football, et du DEF. Une liaison est établie par le responsable de la section avec le club afin d'harmoniser les programmations et le suivi individualisé.

Les terrains d'évolution sont à proximité du lycée voire au sein de l'établissement.

Contrôle médical

Le suivi médical est obligatoire. Un examen cardiologique de moins de trois mois devra être fourni à la rentrée de septembre, à la charge de la famille. Un examen identique sera demandé en classe de première et de terminale pour s'assurer d'une pratique intensive en toute sécurité. Un joueur blessé est autorisé à utiliser les créneaux de section pour des rendez-vous médicaux.

Débouchés

L'obtention du baccalauréat reste l'objectif essentiel mais il est évident que les élèves de cette section disposent, en fin de terminale, d'un bagage technique, tactique, athlétique et comportemental qui doit leur permettre d'envisager des carrières sportives de niveau national, tout en conciliant des études universitaires, par exemple.

Il est à noter que certains élèves ont intégré des clubs professionnels pendant ou après ce cursus, d'autres ont connu une carrière sportive très intéressante en réussissant de brillantes études de médecin, d'ingénieur...

Les ambitions éducatives, le rythme de travail acquis au bout des trois années autorisent une orientation post-baccalauréat vers des études supérieures axées sur les métiers du sport et de l'éducation physique.

Pour atteindre ces objectifs :

Mener de front de bonnes études au lycée et un entraînement sportif de haut niveau suppose de la part des candidats un excellent équilibre physique et une détermination à long terme.

Besoin d'un renseignement complémentaire ?... Contactez :

1° - Votre professeur principal, professeur d'EPS ou le conseiller d'orientation.

2° - Accueil, organisation, internat, intendance:

Le Secrétariat "élèves" du lycée Condorcet de Lens :

catherine.gagneuil@ac-lille.fr

Le Responsable de la Section Sportive Scolaire :

stephane.tousart@orange.fr

3° - Cursus, formation et suivi :

Ligue des Hauts-de-France de Football
Pôle d'Excellence du Football Amateur (PEFA)
District Artois de Football

INFORMATION IMPORTANTE :

Si votre dossier scolaire est accepté, vous serez convoqué pour les tests sportifs du Mercredi 18 ou Jeudi 19 Mai 2022

Toutefois, si les conditions sanitaires ne permettent pas la tenue des tests, nous prendrons d'autres dispositions pour procéder à la sélection :

- observations lors de compétitions fédérales ou d'entraînement de club/de section sportive de Collège (vidéos pour les lointains),

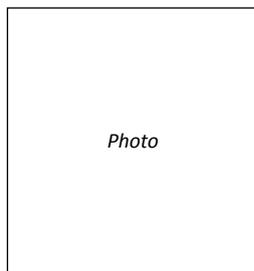
- Avis des Conseillers Techniques de la Ligue, des Responsables de sélection de District ou Régionale.

Inscription Section Sportive

Lycée Condorcet Rentrée 2022

DOSSIER (feuille 1)
pour le 25.03.22

FICHE SIGNALÉTIQUE



NOM :

Prénom :

Né le :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Courriel : @

N° de téléphone d'un responsable légal :

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Etablissement scolaire fréquenté : Ville :

Classe : S'agit-il d'une section sportive : OUI NON

LV1 : LV2 :

Baccalauréat envisagé :

L'élève sera-t-il : externe demi-pensionnaire Interne sur Hénin

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

L'élève a-t-il bénéficié de soins médicaux ? : NON OUI Si oui, lesquels :
(Intervention chirurgicale, rééducation, traitement....)

L'élève a-t-il déjà subi des traumatismes ? Osseux :

Articulaires : Musculaires :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Club fréquenté : (catégorie U) , District Ligue

Depuis combien de saisons ? Postes préférés ?

Etes-vous candidat dans d'autres sections sportives : OUI NON

Si oui, lesquelles :

PIECES A JOINDRE

- ✓ 1 enveloppe autocollante affranchie au tarif en vigueur à l'adresse de l'établissement scolaire fréquenté par l'élève en 2021-2022.
- ✓ 3 enveloppes autocollantes affranchies au tarif en vigueur à l'adresse des parents.
- ✓ La photocopie des bulletins de la classe de l'année précédente, et du 1^{er} trimestre de l'année en cours.
- ✓ La photocopie de la licence sportive (ou attestation du club).

